

Projet participatif



Depuis 2013, élus, habitants mais également de nombreuses associations se sont mobilisés pour réfléchir et construire ensemble le projet du parc du Champ des Bruyères. Plusieurs formes de participation à cette concertation publique leur ont été proposées par la Métropole : des visites du site, des réunions publiques, des ateliers de travail, des réunions de restitution, un serious game...

En 2019, la participation citoyenne se poursuit avec notamment un appel à candidature pour des jardins partagés.

Et en 2020, plusieurs chantiers participatifs ouverts aux petits comme aux grands seront organisés.

D'autres actions participatives seront prochainement proposées sur le site : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr



Contact

jeparticipe@metropole-rouen-normandie

Suivez l'actualité du projet

jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr



L'ancien hippodrome



1812 Répartition des terres – jusqu'alors en indivision, entre les communes de Petit-Couronne, Petit et Grand Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. La zone du futur hippodrome est divisée entre ces deux dernières communes.

1843 Organisation des 1^{res} courses hippiques sur un hippodrome rudimentaire aménagé dans les prairies de Sotteville-lès-Rouen, près des voies ferrées. 100 000 personnes y assistent.

1857 En tant que ville de garnison, Rouen fait réquisitionner par la préfecture de la Seine-Inférieure un terrain de 25 hectares à Saint-Étienne-du-Rouvray pour y aménager un terrain de manœuvres à fournir aux troupes. D'importants travaux de défrichement sont entrepris.

1861 Autorisation de l'autorité militaire à la Société d'Agriculture pour organiser des courses de chevaux sur le champ de manœuvres des Bruyères-Saint-Julien. Militaires et chevaux de courses se partagent le terrain. Ouverture de l'hippodrome des Bruyères, sur les communes de Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

1914 Début de la Grande Guerre, réquisition du terrain des Bruyères par l'armée britannique, installation d'un camp sanitaire – médical. Installation d'une voie ferrée pour permettre la circulation des tramways équipés des civières jusqu'à la gare du Nord. En 1917, accueil de l'hôpital américain.

1920 Reprise de l'activité de l'hippodrome après 2 ans de travaux de restauration du site, dégradé par l'occupation militaire. Organisation de courses jusqu'en 1939.

1939-1944 Seconde guerre mondiale - Occupations successives par le corps expéditionnaire britannique, les troupes allemandes et prisonniers français et anglais, puis par l'armée américaine.

1947 Reprise des activités hippiques après 1 an de travaux de remise en état du site.

1972 Réhabilitation complète des pistes de courses.

2001 Organisation de la dernière course officielle de trot, seule course qui se pratiquait encore.

2005 Arrêt de l'activité hippique, fermeture officielle de l'hippodrome.

Le saviez-vous ?

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'emplacement du futur hippodrome des Bruyères est encore en partie recouvert par la forêt du Rouvray. Au début du XIX^e siècle, le site est entièrement déboisé, les terrains sont envahis par une végétation pauvre comme la bruyère, d'où l'origine du nom des Bruyères-Saint-Julien. Avant de devenir champ de courses, les terrains sont mis en culture, avec des essais de production de pommes de terre et de blé qui seront sans lendemain.

Histoire hippique

Histoire du site en temps de guerre

Le Champ des Bruyères

Un nouveau parc pour tous



au cœur de

la Métropole



Travaux d'aménagement



En quoi consistent ces travaux ?

2018

Travaux d'aménagements

Démarrage des travaux paysagers : travaux de nivellement du terrain, débroussaillage, abattage d'arbres soit pour des raisons phytosanitaires soit pour des besoins de projet (environ 30% des arbres existants), transplantation d'espèce à enjeux, réalisation de cheminements, des aires de jeux, des clôtures et des parvis d'entrée de parc.

2019

Démarrage de la construction des bâtiments du parc

2020

Ouverture à l'été 2020



ACCÈS AU PARC

En métro : ligne Boulingrin – Technopôle, station Champ de courses

Ligne T4 (à partir du 25 mai) : Arrêt Parc du Champ des Bruyères

En voiture : par l'Avenue des Canadiens et à partir de 2020, par la future Allée du Champ de Courses (au sud du parc)

Un parc pour tous

Ce parc de 28 hectares trouve un équilibre entre usages récréatifs et préservation de la biodiversité. Le projet prévoit des aménagements paysagers de qualité, qui maintiennent voire développent les habitats à enjeux en termes de biodiversité avec :



- **La plantation de plus de 5 000 arbres** dont un verger conservatoire et une forêt comestible ouverts à tous
- **De la bruyère**, espèce endémique des milieux silicicoles
- **Une grande pelouse de 2 hectares** aux usages libres de pique-nique, jeux de ballon et éventuelles animations
- **Des bosquets et haies** plessées, qui délimiteront les espaces et apporteront de l'ombre sur l'espace sur la pelouse
- **3 aires de jeux** de plus de 1 000 à 8 000 m², offrant à un public d'enfant et d'adulte activités sportives et récréatives, s'inspirant tantôt du graphisme du passé hippique et tantôt du milieu naturel du site
- **Des réserves écologiques** permettant la conservation d'espèces remarquables
- **2 hectares consacrés** à la production locale maraîchère assurée par l'association Champ des Possibles, certifiée en agriculture biologique, conçue sur le modèle de la permaculture (agriculture permanente respectueuse de l'homme et de son environnement), qui sera ouverte aux visites pédagogiques
- **Et une touche de création artistique** avec par exemple des champignons en fonte disséminés au sein de la forêt comestible réalisés par Quentin Garel ou encore les œuvres tressées de Stéphanie Buttier



Le Champ des Bruyères 2020



La Maison du parc

Ce lieu de rencontre, soumis à appel à projet sera composé de quatre espaces accessibles aux promeneurs :



Un café/restaurant



Une cuisine pédagogique

Une salle polyvalente de 100 m²
qui pourra être louée pour y organiser des conférences ou des formations



Un point de vente bio et local

